

ÉQUIPES NOTRE-DAME

LA RESPONSABILITÉ

DANS LES

ÉQUIPES NOTRE-DAME

Équipe Responsable Internationale

Mai 1993

LETTRE AUX COUPLES QUI ASSUMENT
UNE RESPONSABILITÉ DANS LE
MOUVEMENT

**DOCUMENT « LA RESPONSABILITÉ DANS LES
ÉQUIPES NOTRE-DAME »**

Chers amis,

Vous avez été appelés à être responsables dans le Mouvement. Ce service se distingue d'autres engagements dans la cité ou dans la profession. C'est un appel adressé au couple, une responsabilité au plan spirituel et un engagement d'Eglise.

Le document que nous vous remettons veut être un guide et une aide pour réfléchir, pour comprendre et pour mieux vivre toutes les dimensions de votre service.

Il est le fruit d'une réflexion de l'ERI et du Collège ERI/SR. Il a été écrit dans le but de construire cette unité indispensable pour que notre Mouvement puisse assurer auprès des couples et des équipes sa mission de communauté universelle d'Eglise.

Nous vous le recommandons fortement. Prenez le temps de le lire attentivement, de l'intérioriser, de le travailler avec votre équipe d'appui. C'est également un excellent outil de travail pour vos réunions et vos sessions de formation.

Ce document est destiné à tous les couples responsables du Mouvement, à partir de l'échelon « responsable de secteur ». Il fait partie des « documents de base » à bien connaître. Il est important que tous les couples qui acceptent une responsabilité l'aient en main.

Nous vous remercions de l'attention que vous lui réserverez. Nous souhaitons qu'il vous aide à découvrir l'esprit et la richesse de ce service auquel vous avez été appelés et qui est un don du Seigneur à votre couple.

Nous sommes en union avec vous dans cette aventure du service que nous vivons chacun à notre place.

L'ÉQUIPE Responsable Internationale

SOMMAIRE

Préambule.....	5
Chapitre Premier : L'ESPRIT DE RESPONSABILITÉ.....	7
1.1. Un appel.....	7
1.2. Une réponse.....	8
1.3. Les deux principaux objectifs de la responsabilité.....	9
1.4. Les attitudes profondes de la responsabilité.....	9
1.5. La manière d'exercer cette responsabilité : la collégialité.....	11
1.6. Les fruits de la responsabilité.....	13
Chapitre deuxième : LES ÉCHELONS DE RESPONSABILITÉ DANS LE MOUVEMENT.....	14
2.1. Le secteur.....	16
2.2. La région	19
2.3. La super- région	22
2.4. L'Équipe Responsable Internationale (ERI)	24
2.5 Le Collège ERI/SR	26
2.6 Cas particuliers	28

Préambule

Nous vivons en une fin de siècle où les crises politiques, culturelles et idéologiques bouleversent l'ordre jusqu'ici établi, entraînant des changements dont on ne peut encore mesurer les conséquences. Tandis que nous prenons conscience des problèmes à l'échelle mondiale, dans le même temps, nous avons une attitude de plus en plus individualiste.

Devant tant d'incertitudes, bon nombre de nos contemporains ressentent le besoin d'être rassurés, sécurisés, pris en charge. L'Etat doit tout faire, répondre à tous nos besoins, la famille et l'école doivent nous former à certains comportements au lieu de se préoccuper de notre maturité personnelle, l'Eglise doit surtout proclamer la vérité plutôt que de se soucier de la formation de nos consciences...

Dans un tel contexte, que peut apporter un mouvement comme les Equipes Notre-Dame ?

Mouvement de spiritualité, son seul objectif est d'aider ses membres dans l'approfondissement de leur spiritualité conjugale, de leur permettre de trouver leur voie propre vers la sainteté et un chemin de conversion en petite communauté d'Eglise.

Mouvement de formation, il nous veut ouverts à la recherche, au partage, dans le souci de nous retrouver unanimes sur les valeurs de fond, celles de l'Evangile ; vécues dans les différentes cultures, ces valeurs peuvent nous faire déboucher sur des options différentes.

Mouvement international, dans une perspective de communion, il propose des lignes communes, de grands axes de réflexion, pour mieux vivre les méthodes et l'esprit de la Charte, pour approfondir le charisme de façon dynamique et fidèle, pour découvrir sa contribution spécifique à la construction du Royaume de Dieu dans le monde d'aujourd'hui.

Pour réaliser cette triple mission et compte tenu qu'un mouvement comme le nôtre ne peut quantifier des résultats comme pourrait le faire un mouvement voué à l'action, comment concevoir la responsabilité dans les Équipes Notre-Dame ?

Le présent document voudrait apporter une réponse à cette question en développant successivement :

1) **L'esprit de responsabilité**

Bien souvent dans le monde, responsabilité est synonyme de puissance ou de pouvoir. Pour nous chrétiens, le Christ, au lavement des pieds, nous a montré une autre manière d'exercer notre responsabilité : en nous mettant au service de nos frères et sœurs. C'est bien de cette responsabilité qu'il s'agit ici : celle qui nous appelle à toujours plus d'amour. Dans les Équipes Notre-Dame, toute responsabilité est un service.

2) **Les échelons de responsabilité dans le Mouvement.**

Ces échelons correspondent à des aires géographiques différentes allant du secteur au monde entier. A chacun de ces échelons, trois missions principales : mission envers les équipes, mission envers le Mouvement, mission envers l'Eglise et le monde.

Nous espérons que ce document vous aidera dans votre mission de responsables. N'hésitez pas à le lire, à le relire, à l'étudier et à le méditer.

* * *

Chapitre premier

L'ESPRIT DE RESPONSABILITÉ

1.1. Un appel

“ Le Royaume des cieux est comparable au maître d'un domaine qui sortit au petit jour afin d'embaucher des ouvriers pour sa vigne. Il se mit d'accord avec eux sur un salaire d'une pièce d'argent pour toute la journée et il les envoya à sa vigne ” (Mt 20, 1-2) La parabole évangélique met sous nos yeux l'immense vigne du Seigneur et la foule des personnes, hommes et femmes, qu'Il appelle et qu'Il envoie y travailler. La vigne, c'est le monde entier (cf Mt 13, 38), qui doit être transformé selon le dessein de Dieu, en vue de l'avènement définitif du Royaume de Dieu ”.

(Christifideles laïci, 1)

a) Un appel du Seigneur

Ce n'est pas en leur nom propre que les responsables du Mouvement nous appellent, c'est le Seigneur à travers eux. Ce n'est pas parce que nous le méritons mais parce que le Seigneur l'a voulu.

Quand on appelle quelqu'un, quand on prononce son nom, on dirige vers lui son regard. Cet appel à la responsabilité est, avant tout autre chose, un regard d'amour de Dieu sur nous et notre couple, malgré nos faiblesses, nos limites et même nos péchés. Ce regard contemplatif, ce regard d'amour, est suivi d'une question personnelle que le Seigneur nous adresse en nous appelant par notre nom. Avoir fait cette double expérience au plus profond de notre cœur quand on nous confie une responsabilité, change la qualité de notre acceptation.

De la même façon que l'appel est personnel et qu'il n'est pas adressé à un collectif, la responsabilité du couple est entière et personnelle devant le Seigneur et devant l'instance du Mouvement qui a fait le choix de ce couple.

b) Un appel à un plus grand amour

On peut nous appeler à beaucoup de choses : à obéir, à servir, à suivre ... Oui, tout cela est inclus dans l'appel mais ce qui est primordial, c'est qu'il est un appel à aimer "plus". Aimer plus le Seigneur, aimer plus les frères et les sœurs, aimer plus l'Eglise. Le Seigneur demande trois fois à Pierre : "Pierre, m'aimes-tu ? M'aimes-tu plus que les autres" ? Telle est la seule question, la seule condition posée par le Seigneur qui, après la réponse affirmative, dit alors : "Pais mes brebis". La première question que le Seigneur nous pose avant de nous confier une responsabilité est une question sur l'amour.

c) Un appel à la conversion

La responsabilité que le Seigneur nous confie doit être l'occasion de nous renouveler dans l'Esprit. C'est dans la louange et l'action de grâces mais aussi dans la demande et le pardon que l'Esprit nous renouvelle. Il nous invite à nous connaître en vérité, à développer et à fortifier les capacités qui nous aident à aller à la rencontre de

l'autre, à écouter les autres et à apprendre d'eux, à nous laisser interpellé par Sa Parole et à laisser jaillir sans peur la source qui est en nous.

1.2. Une réponse

"Et pour agir en toute fidélité à la volonté de Dieu, il faut en être capables, et s'en rendre toujours plus capables. Avec la grâce du Seigneur, assurément : elle ne manque jamais, comme le dit Saint Léon le Grand : "Celui qui vous a donné la dignité, vous donnera la force !" Mais aussi avec la coopération libre et responsable de chacun de nous".

(Christifideles laïci, 58)

a) Une réponse de gratitude

On dit qu'on ne peut faire partager aux autres que ce qu'on a connu soi-même. La conviction du messager lui vient de la certitude de sa rencontre personnelle avec celui qui l'a envoyé. Cette certitude est à la base de tout enthousiasme, de tout courage, de toute attitude prophétique.

La gratitude devant cet amour immérité, la joie d'avoir savouré la bonté de Dieu donnent au couple qui accepte la responsabilité un élan sans défaillance parce qu'il s'appuie sur l'amour de Dieu dont nous sommes sûrs qu'il ne nous manquera jamais.

b) Une réponse d'abandon

Nous ne sommes pas maîtres de la responsabilité qui nous est confiée ; s'il en était autrement, elle serait laissée à notre seule bonne volonté.

C'est avec l'attitude de Marie qu'il nous faut nous abandonner à la mouvance de l'Esprit pour nous laisser conduire par Lui. C'est avec un cœur de pauvre qu'il faut accueillir la responsabilité, dans un acte de foi et de confiance en la Parole de Jésus : "Va, je suis avec toi".

Nous ne sommes jamais préparés à une responsabilité ni au service qui découle d'elle. Mais il faut croire qu'avec ce regard d'amour qu'est l'appel et avec notre coopération persévérante, le Seigneur éveille et fait croître en nous les "dons" qu'il nous a confiés pour les partager. Il faut croire que ces "dons" –chaque couple a les siens- seront ceux nécessaires au bon moment pour le niveau de responsabilité qui sera le nôtre.

c) Une réponse d'abnégation

L'acceptation du service implique déjà l'idée de renoncement, mais il faut aller plus loin que cela. "L'esclave n'est pas plus grand que son maître" et notre Maître a donné sa vie pour nous.

Etre prêts à "mourir un peu pour les autres", à leur donner notre vie, c'est non seulement donner notre travail, donner "nos talents", donner notre temps, mais encore nous donner nous-mêmes librement dans la joie d'un partage sans réserve.

1.3 Les deux principaux objectifs de la responsabilité

a) L'animation

Animer, c'est regarder avec amour, découvrir, donner un nom, confirmer et faire appel à ce qu'il y a de meilleur dans chaque personne, dans chaque couple, dans chaque équipe, secteur, région, super-région.

Notre vocation de couple est d'être féconds. La fécondité n'est pas seulement une capacité biologique. Nous serons féconds si nous acceptons les autres, si nous ne portons pas sur eux un jugement définitif, si nous comprenons, si nous excusons, si nous valorisons, si nous admirons, bref, si nous "faisons vivre".

Animer, c'est rechercher dans la prière la volonté de Dieu sur le Mouvement, être à l'affût de l'évolution des besoins spirituels profonds des couples, "rejoindre la poussée interne du Mouvement" pour le renouveler, avoir un regard prophétique sur le futur du Mouvement.

Animer, c'est se soucier de la formation au niveau qui nous est propre, notamment la formation des cadres à leur responsabilité.

Animer, c'est se préoccuper de la diffusion du Mouvement et des valeurs que nous avons découvertes grâce à lui et qui nous ont "fait vivre".

b) L'unité

Ce premier objectif de "faire vivre" est indissociable du second : "l'unité entre tous".

Notre Mouvement est présent maintenant dans les cinq continents : s'il est nécessaire et souhaitable que des sensibilités diverses puissent s'y exprimer, l'unité doit se faire toujours dans la fidélité à la Charte et au charisme fondateur du Mouvement.

Axés sur le Seigneur par la prière, parce que ce n'est pas nous mais Lui qui fait l'unité entre tous, nous lui demanderons la cohésion. Nous lui demanderons aussi le discernement qui nous aide à toujours avoir une vue d'ensemble sur le secteur, la région, la super-région, le Mouvement, pour ne pas nous perdre dans les détails ni nous focaliser sur les difficultés, mais au contraire pour nous centrer sur les signes de l'Esprit qui nous marquent le chemin.

1.4 Les attitudes profondes de la responsabilité

"Les ministères présents et opérants dans l'Eglise sont tous, quoique sous des modalités diverses, une participation au ministère de Jésus-Christ, le Bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis (cf Jn 10, 11), le serviteur humble et totalement sacrifié pour le salut de tous" (cf.Mc.10, 45)

(Christifideles laïci, 21)

a) C'est un service accompli avec détachement

Nous ne sommes pas propriétaires de nos équipes. Le Seigneur est le seul pasteur, le seul propriétaire, le seul guide. Nous n'avons pas non plus à vouloir garder jalousement "nos équipes". Nous sommes co-responsables et nous nous réjouissons de tout ce que d'autres peuvent leur apporter de bien.

La responsabilité est un service temporaire. Nous ne sommes pas irremplaçables, nous ne sommes pas non plus les seuls gardiens de l'orthodoxie, les seuls interprètes du charisme. Au contraire, d'autres couples qui partageront d'autres talents vont continuer l'œuvre et contribuer à l'enrichissement des Équipes Notre-Dame. Une fois notre service accompli, nous remettons les Équipes dans les mains du Seigneur et de "nouveaux serviteurs".

b) C'est un service demandé au couple

C'est le sacrement de mariage qui est la source de notre fécondité dans le service, et c'est comme couple que nous sommes signés pour les autres. Dans ce service, nous mettons en commun nos talents et nos approches complémentaires, par le dialogue conjugal, par une réflexion à deux, par la totalité de notre relation de couple.

La prière conjugale est un lieu privilégié où le Seigneur cimente le couple et l'éclaire sur les décisions à prendre, notamment les décisions relatives à la vie de famille et la vie professionnelle qui ont une incidence sur l'exercice de la responsabilité au sein du Mouvement.

c) C'est un service exercé en équipe

Dans les Équipes, la responsabilité ne s'exerce pas de façon personnelle et autoritaire. Les responsables doivent s'entourer d'une véritable équipe, non seulement pour partager le travail mais surtout pour discerner ensemble avec l'aide de l'Esprit, les vrais besoins spirituels des équipes qui leur sont confiées, pour chercher ensemble le bien des couples et la volonté de Dieu sur le Mouvement (Cette méthode de travail qu'on appelle la "collégialité" sera développée dans le paragraphe suivant 1.5).

Il appartient alors au couple responsable d'animer cette équipe avec conviction et enthousiasme, de développer les facteurs d'unité, de stimuler les dons et talents de chacun et de favoriser le partage entre tous.

d) C'est un service au sein du Mouvement

Bien que le service soit exercé en équipe, c'est le couple responsable qui assume directement la responsabilité devant le Mouvement. A son niveau, il est le garant de l'identité du Mouvement.

Cela suppose à la fois qu'il soit ouvert aux besoins des couples et des équipes dans le cadre où s'exerce sa responsabilité et qu'il agisse en communion avec l'ensemble du Mouvement, dans la fidélité à ses charismes et à ses orientations.

e) C'est un service dans l'Eglise

Notre service est marqué par notre spécificité de couples laïcs : il se fonde sur notre sacerdoce de fidèles et notre sacrement de mariage, il s'exerce en complémentarité avec les prêtres-conseillers spirituels, et cependant en pleine responsabilité. Ouverts à toutes les dimensions de l'Eglise universelle, en union avec elle et au cœur même de ses contradictions, nous oeuvrons à faire de l'Eglise le Peuple de Dieu, à faire de notre responsabilité un service de ce Peuple.

f) C'est un service enraciné dans la Parole de Dieu et l'Eucharistie

Nous ne pouvons rien faire sans puiser à la source, sans nous mettre à l'écoute de notre unique Maître, dans le silence, par la pratique assidue de l'oraison : "Donne-nous, Seigneur, un cœur qui écoute". Dans sa Parole, comme dans le pain consacré, Jésus se livre à nous. Elle est puissante, la Parole de Dieu. Il nous faut poser un acte de foi au mystère de la Parole, attendre patiemment qu'elle façonne notre cœur, l'éveille, le dispose à entendre et à comprendre. La Parole et l'Eucharistie fertilisent non seulement le cœur mais aussi tout l'être de celui qui se livre à elles. Cette efficacité de la Parole et du Pain de vie retentit, rejaillit sur la communauté.

"Garder dans le cœur", c'est l'attitude de Marie. Nous gardons la Parole que nous ne comprenons pas complètement, les paroles qui nous sont adressées, les événements qui nous interpellent. C'est en ruminant tout cela intérieurement que les choses se clarifient, que nous arrivons à discerner la volonté du Seigneur.

1.5 La manière d'exercer cette responsabilité : la collégialité

"Église veut dire communion des Saints. Et communion des Saints signifie une double participation vitale : l'incorporation des chrétiens à la vie du Christ, et la circulation de la même charité dans toute la communauté des fidèles, en ce monde et en l'autre. Union au Christ et dans le Christ ; et union entre les chrétiens dans l'Église".

(Christifideles laïci, 19)

a) S'ouvrir à la collégialité

La collégialité peut se définir comme une mise en commun des "dons" diversifiés et complémentaires que l'Esprit a accordés à chacun dans une recherche commune de la vérité et une rencontre plus profonde entre nous. C'est ainsi que nous pourrions collaborer à la construction du Royaume de Dieu par l'approfondissement et le développement du charisme que l'Esprit du Seigneur a inspiré aux Équipes à un moment de l'histoire.

Cette collégialité se fonde sur l'égalité d'appartenance et de mission de tous les membres de l'équipe. Elle présuppose des attitudes participatives et non autoritaires et demande une discipline et des méthodes de travail qui la rendent possible.

La collégialité n'annule pas la mission du couple responsable qui, à chaque échelon de l'organisation, est le signe visible de l'unité de l'équipe.

La collégialité dépasse nos propres possibilités : elle en peut être que fruit de l'Esprit, don de l'Esprit. Nous la demanderons humblement tout au long de notre temps de service : "Sans moi, vous ne pouvez rien faire".

b) Vivre la collégialité

- La louange et l'accueil

Nous travaillerons sans nous comparer les uns aux autres. Nous ne pouvons exiger des autres que les dons qu'ils ont reçus et nous nous réjouissons de ces dons qui bâtissent l'édifice spirituel de notre Mouvement. Chacun de nous ne doit se juger qu'à la mesure de l'appel qu'il a reçu du Seigneur. Cela exige que chaque membre de l'équipe soit respecté dans sa propre personnalité et soit ainsi porté à faire de son mieux, en épanouissant toutes ses potentialités et en les plaçant au service du Mouvement. Il est nécessaire que chaque membre se sente aimé et accueilli par les autres, que chacun sente ses idées respectées et sa contribution appréciée.

- La réconciliation

Malentendus, erreurs, conflits, susceptibilités sont inévitables dans toute réalité humaine et nous devons recourir au pardon : pardonner non seulement pour guérir mais aussi pour renouveler l'amour entre les personnes. Le pardon opère une rédemption. Il faudra discerner les cas où on peut affronter les conflits et les régler ouvertement et les cas où il faut les oublier avec générosité parce qu'ils proviennent de blessures personnelles. Apprenons à ne pas juger les personnes une fois pour toutes, sur un seul critère, à cause d'une seule erreur. Ne jugeons pas les intentions, ne jugeons pas trop rapidement les mots. Apprenons à avoir un regard de miséricorde, une attitude de flexibilité et de compréhension. Ayant expérimenté que le Seigneur a ce regard-là pour nous-mêmes, pourquoi serions-nous plus durs pour nos frères ?

c) Travailler en collégialité

- Une communication loyale et transparente

Travailler en collégialité suppose la communication, le partage transparent non seulement de l'information que l'on reçoit, mais aussi des choses qu'on entreprend, des discernements personnels et même des réflexions sur notre vie profonde, une grande attention à la qualité de notre écoute (Et dans un mouvement comme le nôtre, qui rassemble tant de langues, un effort supplémentaire est nécessaire). Les autres nous disent quelque chose, mais surtout ils "se disent". Echangeons dans la confiance réciproque.

- Une recherche et une évaluation collégiales

Trouver un style de travail qui permette des prises de position collégiales est difficile et cela exige beaucoup de temps, d'écoute, d'ouverture et de tolérance. Il faut accepter qu'on ait besoin des autres et que les autres aient besoin de nous. Il faut s'accepter soi-même avec ses capacités et ses limites et accepter les autres comme un enrichissement pour nous-mêmes et pour la recherche commune. Il faut se laisser

interpeller. Tout cela augmente la co-responsabilité et la compétence et favorise une meilleure analyse des situations, pour trouver les meilleures solutions dans chaque cas.

- Arriver à une décision collégiale

Partant d'approches différentes et même de convictions diverses, il nous faut chercher ensemble à parvenir à un consensus qui unifie, que nous pouvons tous accepter parce que nous nous sentons partie prenante. Cela est particulièrement important pour les sujets concernant la vocation profonde et les objectifs du Mouvement. Ce que nous cherchons dans toute décision, c'est d'adhérer à la volonté de Dieu.

Certes, il est évident qu'on ne peut faire décider tout par tous à tout moment et il est évident aussi que nous sommes tous capables de commettre des erreurs en toute bonne foi. Il nous faut donc avoir une bonne dose de bon sens et de réalisme, faire preuve d'une parfaite loyauté envers les autres et pouvoir compter sur la confiance et la loyauté des autres.

Enfin, il est certain aussi que travailler en collégialité ne dispense pas le couple responsable de sa mission propre qui est de prendre et d'assumer la décision finale quand le processus collégial ne peut aboutir à un consensus.

1.6 Les fruits de la responsabilité

a) **L'amour et la communion**

La première priorité de tout couple responsable est que l'on puisse dire de son équipe : "Voyez comme ils s'aiment". On aura beau organiser de grandes réunions, éditer de longs documents sur de belles théories, si on vit dans la tension, la critique, la jalousie...au lieu de vivre dans la vérité, la rencontre et la compréhension, rien ne pourra fructifier.

La responsabilité nous ayant appris à vivre en communion à l'intérieur du Mouvement, nous pourrions être des agents de communion au sein de l'Église : en cheminant avec elle, nous serons capables de "lancer des ponts", les ponts du dialogue, de l'écoute et de la réconciliation.

b) **L'esprit missionnaire**

Avoir l'esprit missionnaire, c'est entretenir toujours le souci "d'aller plus loin", de chercher des voies nouvelles qui nous rapprochent d'autres couples, d'autres milieux, d'autres pays. C'est ressentir de la compassion à l'égard de tous ceux qui ont besoin de nous : les jeunes, les plus âgés, les blessés de l'amour, ceux qui désespèrent, ceux qui se sentent faibles, ceux qui ont besoin, pour croire à l'amour de Dieu, de voir un couple qui s'aime et qui aime gratuitement.

c) **La construction du Royaume de Dieu**

Notre responsabilité au sein du Mouvement est un service qui contribue à la construction du Royaume de Dieu, dans la mesure où nous l'exerçons en Église et en communion avec l'Église, en nous appuyant sur le charisme et la spécificité de notre Mouvement.

* * *

Chapitre deuxième

LES ÉCHELONS DE RESPONSABILITÉ DANS LE MOUVEMENT

Nous présentons dans ce deuxième chapitre les différents échelons de responsabilité dans le cadre des structures actuelles du Mouvement.

Précisons d'emblée que le secteur est considéré comme le premier échelon de responsabilité. Ainsi les services de responsable d'équipe, de la liaison, de l'information ou du pilotage ne sont pas traités dans ce document : il existe des mémentos spécifiques pour ces services.

Les structures actuelles du Mouvement ne découlent pas d'une organisation figée dès son début ; elles ont surgi pour répondre à des besoins de la vie des équipes, tels que l'animation, la liaison, la diffusion, en tenant compte de la nature communautaire et supranationale de notre mouvement de laïcs.

Quelques-unes de ces structures sont en évolution, d'autres peuvent surgir si des besoins profonds l'exigent et si elles peuvent, après une solide expérimentation et avec l'accord des responsables être intégrées à l'organigramme du Mouvement. L'organigramme ci-après montre les liens qui existent entre les différents échelons.

En plus des objectifs qui sont spécifiques à leur échelon, les foyers responsables doivent poursuivre les objectifs communs suivants :

- réflexion sur la réalité des équipes de base : attentes, besoins, difficultés...
- animation des couples des équipes de base, pour favoriser la communion et encourager la mission,
- effort pour garder l'unité par l'écoute, la communication, la liaison et la rencontre à l'intérieur du Mouvement et dans l'Église,
- approfondissement du charisme des Équipes Notre-Dame par un discernement à tous les niveaux, fait dans la fidélité et la créativité.

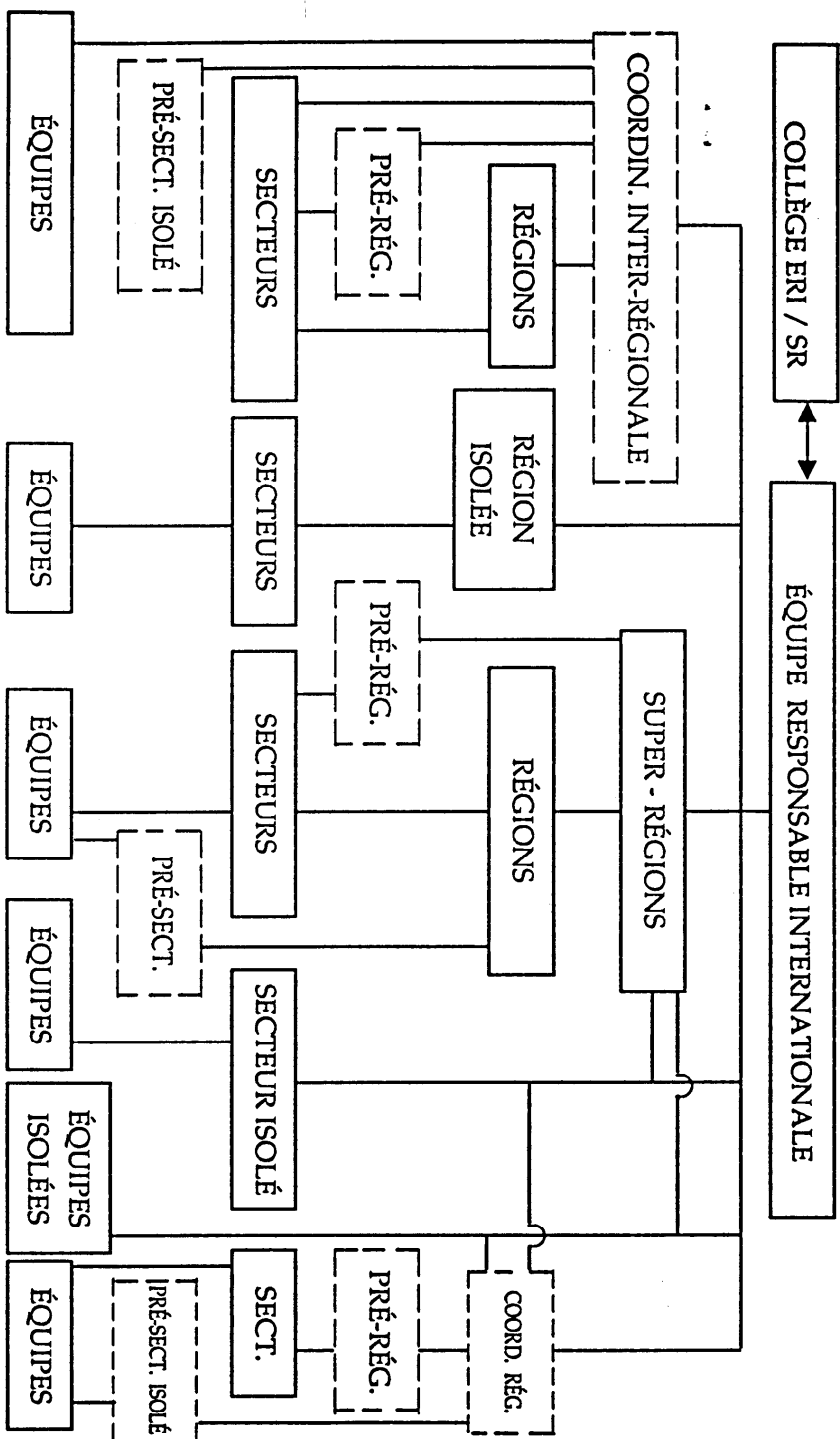
A chaque échelon, la responsabilité est confiée par le Mouvement à un foyer. Ce foyer doit s'entourer d'une équipe avec un prêtre-conseiller spirituel, pour l'aider, partager et travailler en collégialité.

Chaque foyer responsable, à chaque échelon que ce soit, reste membre de son "équipe de base".

Tout service est limité dans le temps : sa durée varie selon les différents échelons de responsabilité. Une certaine flexibilité peut s'imposer, mais, sauf cas d'exception, une prolongation ne devrait pas dépasser une année.

* * *

ORGANIGRAMME DU MOUVEMENT DES ÉQUIPES NOTRE-DAME



2.1 Le secteur

2.1.1. Sa définition

Le secteur est une communauté d'équipes qui veulent faire route ensemble et s'entraider sur cette route. Il forme une unité géographique de 5 à 20 équipes environ, permettant une connaissance et une communication directe des personnes et comprenant assez de foyers pour en assurer l'animation. Il s'agit de la communauté la plus essentielle pour la vie des équipes.

2.1.2. La responsabilité

La responsabilité d'un secteur est confiée par le Mouvement à un foyer dit "foyer de secteur". Son mandat a une durée normale de trois ans. Il est choisi selon les modalités fixées par chaque super-région dans un esprit de communion et de service. Sa nomination est faite par le foyer responsable de la région.

Le foyer de secteur fait appel à d'autres couples et à un prêtre-conseiller spirituel pour l'accompagner dans sa réflexion, son discernement, son animation et pour l'aider dans les tâches à accomplir. Ils constituent ensemble "l'équipe de secteur", appelée à travailler de manière collégiale et à vivre dans une vraie communion.

Le foyer de secteur et son équipe de secteur ont besoin de se former, d'où la nécessité de temps de réflexion et d'étude en équipe de secteur.

Le prêtre-conseiller spirituel de secteur est sollicité par le foyer de secteur et s'engage à titre personnel. Il est le conseiller spirituel de l'équipe de secteur ; il l'aide notamment à maintenir les équipes ouvertes à l'Église et en communion avec elle. Il se tient à la disposition des conseillers spirituels des équipes pour les aider à bien comprendre notre Mouvement, sa spécificité, la place et le rôle du prêtre dans l'équipe. Il a un rôle spécifique envers les équipes cheminant sans prêtre.

2.1.3. Les missions

a) Mission envers les équipes du secteur

Le foyer de secteur assume la mission primordiale de connaître, d'animer, de liasonner, de former les équipes de base et de faire connaître et de développer le Mouvement dans son secteur. Le foyer de secteur et son équipe de secteur ont essentiellement un rôle pastoral.

Animer

- Aider les couples à vivre pleinement leur sacrement de mariage et à être des chrétiens dynamiques.
- Aider les équipes à être de vraies communautés chrétiennes.
- Créer et maintenir l'unité et la cohésion du secteur, la connaissance réciproque des équipes et leurs liens avec le Mouvement.
- Faire connaître et approfondir les orientations du Mouvement afin qu'elles constituent une aide dans la vie spirituelle des foyers.
- Encourager les foyers des Équipes à s'engager au sein et à l'extérieur du Mouvement.

Liaisonner

- La liaison est indispensable pour construire l'esprit de communauté dans le Mouvement, pour acquérir le sens du Mouvement, pour que le Mouvement soit une "équipe d'équipes" vivantes.
- La liaison assure la transmission de la vie dans le sens vertical (équipes <> mouvement) et dans le sens horizontal (entre les équipes).
- La liaison est non seulement une expérience de communication, mais aussi une véritable annonce de la Bonne Nouvelle : elle a une dimension évangélisatrice.
- La liaison doit être personnelle et visuelle : le contact et la communication personnels donnent vie et encouragement.
- La forme et les modalités de la liaison doivent s'adapter à la situation ou aux possibilités de chaque secteur : une structure uniforme empêcherait la vie.
- L'équipe de secteur peut assurer la liaison directement ou faire appel à des foyers d'appui.

Former

- Former les couples des équipes de base à vivre pleinement leur foi et leur sacrement de mariage, les aider au discernement et à la formation de leur conscience, les aider à comprendre l'esprit de la pédagogie et des orientations du Mouvement.
- Veiller à la formation des couples en charge d'un service spécifique : responsabilité d'équipe, liaison, information, pilotage (Il existe dans la plupart des super-régions, des mémentos sur les différents services dans le secteur).
- Former les couples pour les préparer à s'engager au sein et à l'extérieur du Mouvement.

Organiser les activités de secteur

Une grande diversité d'activités peut être envisagée pour réaliser ces trois missions : animation spécifique des foyers responsables d'équipe, des foyers chargés de la liaison ou du pilotage, réunions d'équipes brassées, journées de secteur et messes de secteur, réunions de prière, journées ou réunions d'amitié, retraites, conférences, bulletin de secteur, journées d'étude et de réflexion, etc...

Il est important que les foyers de secteur réunissent, une fois par an si possible, les conseillers spirituels de leur secteur, pour leur permettre de mieux approfondir leur rôle et leur place dans l'équipe, à travers l'échange de leur expérience.

Diffuser

- Avoir un projet d'expansion du Mouvement dans le secteur.
- Sensibiliser les équipiers à leur mission de diffusion de la bonne nouvelle du mariage chrétien.
- Inciter les équipiers à participer à la diffusion du Mouvement.

b) Mission envers le Mouvement

- Être le "garant" de l'identité du Mouvement dans le secteur.
- Se sentir co-responsable de la vie de tout le Mouvement.
- Participer aux rencontres du Mouvement.
- Être en communication et en communion avec la région et avec les secteurs voisins.
- Étudier et approfondir les documents et les textes du Mouvement.
- Suivre les orientations et accueillir les demandes du Mouvement.

c) Mission envers l'Église et le monde

- Diffuser la spiritualité conjugale : faire briller aux yeux des jeunes générations le merveilleux plan de Dieu sur l'amour humain, mettre en valeur le sacrement de mariage comme lieu d'amour, chemin de bonheur et moyen de sainteté.
- Faire connaître le Mouvement et ses richesses auprès des couples, des prêtres et de la hiérarchie de l'Église.
- Participer aux travaux des instances de la pastorale familiale et entretenir des relations avec les autres mouvements et communautés de spiritualité au service du couple et de la famille.
- Développer chez les foyers des équipes la conscience de leur mission personnelle dans l'Église et dans le monde.

* * *

2.2. La région

2.2.1. Sa définition

La région regroupe plusieurs secteurs voisins dans un but d'entraide. Elle est un lien de communication et de communion entre les foyers de secteur, les membres des équipes de secteurs et d'autres couples assumant un service.

2.2.2. La responsabilité

La responsabilité d'une région est confiée par le Mouvement à un foyer dit "foyer régional". Son mandat a une durée normale de quatre ans. Il est choisi selon les modalités fixées par chaque super-région dans un esprit de communion et de service. Sa nomination est faite par le foyer responsable de la super-région.

Le foyer régional fait appel à d'autres couples et à un prêtre-conseiller spirituel pour l'accompagner dans sa réflexion, son discernement et son animation. Ils constituent ensemble "l'équipe de région" appelée à travailler de manière collégiale et à vivre dans une vraie communion.

Le prêtre-conseiller spirituel de région est sollicité par le foyer régional et s'engage à titre personnel. Il est le conseiller spirituel de l'équipe de région ; il l'aide notamment à maintenir les équipes ouvertes à l'Église et en communion avec elle.

Il est préférable, là où c'est possible, que l'équipe de région soit composée des foyers de secteur : cela permet une liaison et une communication directes.

2.2.3 Les missions

a) Missions envers les secteurs de la région :

Animer :

Le foyer régional réunit régulièrement les foyers de secteur pour :

- les aider à bien connaître et comprendre les orientations du Mouvement,
- partager leurs peines et leurs joies, leur donner conseil ou susciter leurs initiatives,
- réfléchir avec eux sur les besoins de leurs secteurs,
- construire l'unité dans une prière commune.

Il a le souci du "tonus spirituel" des foyers de secteur.

Le foyer régional est responsable du choix des foyers responsables de secteur. Il doit par conséquent inciter les foyers de secteur à se préoccuper suffisamment tôt de retrouver leurs successeurs et les aider au discernement.

Liaisonner

Les principes de la liaison cités sous la rubrique "secteur" s'appliquent aussi à la région.

Le foyer régional doit connaître la vie des secteurs. D'étroites relations d'amitié et de confiance doivent s'établir entre le responsable régional et les responsables de secteur. Cela demande des contacts fréquents et suivis : rencontres personnelles, téléphone... Le foyer régional assure ainsi l'unité du Mouvement dans sa diversité.

Dans la mesure de ses possibilités, il participe aux activités des secteurs qui l'y invitent : réunions d'équipes de secteur, journées de secteur... Ce sont pour lui des occasions de mieux connaître la réalité des équipes et des foyers et des occasions de faire comprendre le Mouvement et ses orientations.

Il favorise le partage des expériences et coordonne les efforts des secteurs, pour permettre une entraide concrète, une bonne communication et une vraie communion.

Il a pour les secteurs un regard extérieur, aimant et priant.

Former

Le foyer régional est responsable de la formation de tous les foyers de la région, tout particulièrement de ceux qui sont en charge des secteurs, de la liaison, du pilotage et de l'information.

Pour cela, il organise avec les foyers de secteur et éventuellement avec les foyers régionaux voisins, des journées ou des sessions de formation (n° 1 et n° 2) et des retraites.

Diffuser

Le foyer régional a le souci de la diffusion du Mouvement dans sa région, notamment dans les zones où il n'est pas implanté.

b) Mission envers le Mouvement

- Être pour les secteurs et les équipes le garant de l'identité du Mouvement dans la région.
- Être en communication et en communion avec la super-région.
- Être le niveau de synthèse de ce qui se vit dans les équipes de base pour transmettre à la super-région les réalisations, les besoins ou les aspirations de ces équipes.
- Participer à la réflexion sur l'évolution du Mouvement lors des rencontres avec les autres responsables régionaux.
- Apporter sa contribution à la marche du Mouvement en fournissant les rapports et les informations qui lui sont demandés.

c) Mission envers l'Église et le monde

A son échelon de responsabilité, le foyer régional participe à la mission générale des Équipes Notre-Dame de diffusion de la spiritualité conjugale dans l'Église et le monde (voir la rubrique "secteur", page 16).

* * *

2.3 La super-région

2.3.1. Sa définition

La super-région regroupe soit les régions d'un pays, soit les régions de pays voisins d'un même continent. L'expérience montre que 200 équipes au moins constituent une bonne base pour permettre le fonctionnement d'une super-région.

2.3.2. La responsabilité

La responsabilité d'une super-région est confiée par le Mouvement à un foyer dit "foyer super-régional". Son mandat a une durée normale de 5 ans. Il est choisi selon les modalités fixées par chaque super-région dans un esprit de communion et de service. Sa nomination est faite par l'ERI.

Le foyer super-régional est membre du Collège ERI/SR.

Le foyer super-régional fait appel à d'autres couples et à un prêtre-conseiller spirituel pour l'accompagner dans sa réflexion, son discernement et l'animation. Ils constituent ensemble "l'équipe de super-région" selon les principes de collégialité, de co-responsabilité et de communion.

Il est préférable, là où c'est possible, que l'équipe de super-région soit composée des foyers régionaux.

2.3.3. Les missions

Le foyer super-régional exerce un rôle d'animation, de formation, de réflexion et de discernement sur les besoins des équipes de sa super-région.

Le foyer super-régional participe directement et collégialement avec les autres foyers super-régionaux et les membres de l'ERI à l'animation d'ensemble du Mouvement et à sa diffusion au-delà de son propre territoire.

a) Mission envers les régions de la super-région

Dans la fidélité au charisme fondateur, à la vocation et à la mission du Mouvement, le foyer super-régional a la responsabilité de transmettre aux équipes les grandes orientations du Mouvement, sa pédagogie et ses méthodes ; dans leur application, il les adapte aux situations particulières de sa super-région.

Il a la responsabilité de l'unité et de la communion dans la super-région en vivant la collégialité au sein de l'équipe super-régionale.

Il anime et initie concrètement :

- L'adaptation, l'édition et la mise en place des thèmes d'études, éventuellement à l'aide d'équipes de travail spécifiques,
- La formation des cadres et des équipiers (sessions, rencontres au niveau de la super-région),
- L'édition de la Lettre des END de la super-région dont il porte personnellement la responsabilité finale.

Le foyer super-régional est responsable du choix et du remplacement des foyers responsables régionaux.

Il gère les finances de la super-région.

b) Mission envers le Mouvement

- Mettre à la disposition de l'ensemble du Mouvement au niveau international, notamment au sein du Collège ERI/SR, son temps, son énergie, ses talents, son expérience et sa prière ; s'organiser pour avoir le temps d'étudier, de mettre en commun et de travailler les grandes questions du Mouvement, en collégialité avec les autres foyers super-régionaux et l'ERI.
- Avoir un contact vivant et régulier avec l'ERI, en particulier avec le foyer qui assure la liaison avec sa super-région.
- Envoyer à l'ERI des comptes rendus des réunions et des rencontres à l'échelon de sa super-région.
- Faire parvenir à l'ERI le programme annuel (ou périodique) de la super-région : dates des grands rassemblements, des sessions, etc...
- Être présent à la réunion annuelle du Collège ERI/SR en vue de laquelle il se documente et se prépare collégialement avec l'équipe de super-région.
- Avoir le souci de l'unité du Mouvement et de la communion entre sa super-région et l'ensemble du Mouvement.

c) Mission envers l'Église et le monde

A son échelon de responsabilité, le foyer super-régional participe à la mission générale des Équipes Notre-Dame de diffusion de la spiritualité conjugale dans l'Église et le monde (voir la rubrique "secteur", page 16).

* * *

2.4. L'Équipe Responsable Internationale (ERI)

2.4.1. Sa définition et sa composition

L'Équipe Responsable Internationale est l'instance de responsabilité générale du Mouvement.

Elle est composée de 5 ou 6 foyers assistés d'un prêtre-conseiller spirituel. Ces foyers et le conseiller spirituel sont choisis par l'ERI elle-même, après qu'il ait été procédé à diverses consultations, notamment auprès des foyers super-régionaux. Le choix des membres de l'ERI s'inspire, autant que possible, du caractère international du Mouvement. Les membres de l'ERI s'engagent et agissent au sein de l'ERI à titre personnel et non pas comme représentants de leur pays d'origine.

Les membres de l'ERI sont nommés généralement pour une période de 6 ans.

L'ERI choisit parmi ses membres un foyer responsable dont l'une des principales missions est d'assurer la communion au sein de l'ERI et du Collège ERI/SR. Il est le représentant officiel du Mouvement. Son mandat est généralement de 6 ans.

Le prêtre-conseiller spirituel de l'ERI n'est pas seulement le conseiller de cette équipe : il est aussi disponible pour les équipes du Mouvement dans le monde et pour un travail de réflexion théologique et pastorale dans la ligne des charismes propres du Mouvement.

2.4.2. Sa responsabilité et ses missions

L'ERI assume collégalement la responsabilité générale de l'ensemble du Mouvement qu'elle exerce en union étroite avec les foyers super-régionaux. C'est à elle qu'il revient de prendre les décisions finales concernant l'ensemble du Mouvement et d'en assurer la représentation auprès de la hiérarchie de l'Église et de toute autre instance.

L'ERI a mission de maintenir le Mouvement en lien avec l'Église universelle.

Animer l'ensemble du Mouvement

L'ERI est responsable de l'animation globale et fondamentale du Mouvement, en restant à l'écoute des équipiers des cinq continents, de ce qu'ils vivent, de ce à quoi ils aspirent, cela à travers les rapports, les correspondances, les réunions et rencontres ainsi que les visites dans les divers pays.

Assurer la fidélité aux intuitions fondatrices du Mouvement

L'ERI a la responsabilité de la fidélité créatrice aux charismes fondateurs du Mouvement, notamment la spiritualité conjugale et familiale.

Exercer un discernement à long terme

Soucieuse de développer l'héritage initial, ouverte aux signes des temps, l'ERI exerce un discernement sur l'évolution des besoins spirituels profonds des couples, fondé sur la connaissance de la réalité et sur l'approfondissement du charisme fondateur des Équipes

Notre-Dame. Pour ce discernement, elle se fait aider par tout conseil, groupe d'étude et expert approprié.

Assurer l'unité du Mouvement

L'ERI a la tâche d'assurer l'unité du Mouvement dans toute sa diversité. Elle a le souci d'éviter les déviations ou un fédéralisme nuisible à l'unité. Elle est attentive au choix et à la formation des responsables.

Développer le Mouvement

L'ERI a le souci d'implanter le Mouvement dans les pays où il ne l'est pas encore et qui sont en dehors des zones de diffusion de super-régions.

2.4.3. Ses moyens d'action

Pour remplir ces missions, l'ERI :

- se réunit au moins quatre fois par an pour échanger, réfléchir, prier, décider et organiser,
- s'adresse régulièrement à tous les couples du Mouvement par "l'Éditorial" et la "Lettre de l'ERI", repris dans chaque "Lettre des END" locale,
- convoque une réunion annuelle du Collège ERI/SR au cours de laquelle les décisions les plus importantes pour l'avenir du Mouvement font l'objet de réflexion et de débat,
- organise environ tous les six ans un rassemblement international qui est un temps fort de la vie du Mouvement,
- propose à toutes les équipes du monde des thèmes d'étude ou des documents qui découlent du discernement du Collège,
- gère les finances du Mouvement.

Les foyers de l'ERI assurent une liaison directe avec les super-régions et les régions isolées (et, si besoin est, avec des structures particulières).

L'ERI dispose d'un secrétariat international dont la responsabilité est assurée par l'un des foyers de l'ERI ; le secrétariat international est au service de l'ensemble du Mouvement dans le monde.

* * *

2.5.Le Collège ERI/SR

2.5.1. Sa définition et sa composition

Le Collège est une instance de réflexion et d'échange, destinée à favoriser au niveau international un exercice collégial de la responsabilité générale du Mouvement.

Le Collège est composé des membres de l'ERI et de foyers super-régionaux.

Il se réunit une fois par an pour une session de travail de plusieurs jours, à laquelle sont invités occasionnellement les foyers responsables des régions isolées et des coordinations régionales qui peuvent ainsi participer à la réflexion du Collège (Le schéma ci-joint illustre la participation au collège ERI/SR).

2.5.2. Ses missions

Mise en commun

Le Collège met en commun les réalités vécues dans les équipes du monde entier, cela pour permettre à l'ERI et aux SR d'assumer leur responsabilités de manière collégiale.

Réflexion générale sur le Mouvement

Le Collège approfondit le charisme fondateur, discerne les besoins spirituels profonds des couples et des équipes et participe à la rénovation de la pédagogie et à la définition des orientations futures du Mouvement.

Unité et communion dans le Mouvement

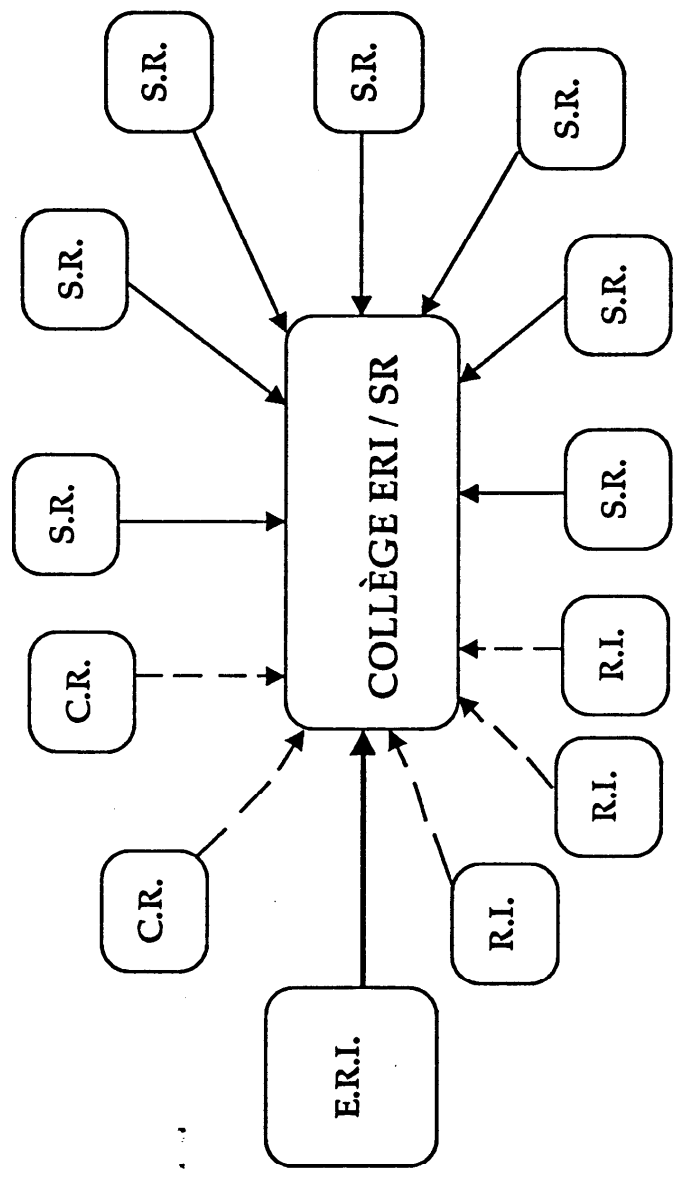
Le Collège a le souci de l'unité du Mouvement et d'une communion profonde, toujours dans une fidélité créatrice aux charismes propres du Mouvement.

Gestion et administration du Mouvement

Le Collège se prononce sur les modalités générales de gestion des finances internationales, sur les aspects statutaires et sur les principes de fonctionnement du Mouvement.

* * *

STRUCTURE COLLÉGIALE DE RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE DES ÉQUIPES NOTRE-DAME



- E.R.I. = Équipe Responsable Internationale)
 - S.R. = Foyer Responsable de Super-Région)
 - C.R. = Foyer Responsable de Coordination Régionale)
 - R.I. = Foyer Responsable de Région Isolée)
- Membre du Collège
 - - - Membre du Collège

2.6. Cas particuliers

2.6.1. Le secteur isolé

On nomme ainsi un secteur qui ne peut pas être intégré ni participer à la vie d'une région à cause de son éloignement géographique.

La responsabilité à l'échelon d'un secteur isolé se définit et s'exerce de même manière qu'à l'échelon d'un secteur intégré à une région.

Cependant le statut du secteur isolé diffère sur les points suivants :

- il est liaisonné par un membre d'une équipe super-régionale ou d'une équipe de coordination ou de l'ERI,
- le foyer responsable est nommé par le foyer responsable de l'équipe assurant la liaison.

2.6.2. La région isolée

On nomme ainsi une région qui n'est pas intégrée à une super-région et qui regroupe un nombre d'équipes insuffisant pour se donner l'organisation d'une super-région.

La responsabilité à l'échelon d'une région isolée se définit et s'exerce de même manière qu'à l'échelon d'une région intégrée à une super-région.

Cependant les tâches et le statut d'une super-région isolée diffèrent sur les points suivants :

- ses tâches d'animation se rapprochent en partie de celles d'une super-région,
- elle est liaisonnée par un membre de l'ERI,
- le foyer responsable est nommé par l'ERI, reçoit les mêmes informations et documents que les foyers super-régionaux et participe occasionnellement, sur invitation de l'ERI, aux rencontres du Collège ERI/SR.

2.6.3. Structures immédiates temporaires

Dans certaines circonstances, le plus souvent pour des raisons d'ordre géographique, notamment les trop grandes distances, on peut former des structures intermédiaires et temporaires pour favoriser l'animation et l'expansion du Mouvement.

a) Le pré-secteur et la pré-région

Le pré-secteur

On nomme ainsi un groupe d'équipes assez proches pour avoir une animation commune légère mais qui :

- ou bien sont en trop petit nombre pour former un secteur et sont trop éloignées des secteurs constitués pour y être rattachées,

- ou bien encore ne disposent pas de suffisamment de cadres formés.

La pré-région

On nomme ainsi un groupe de secteurs trop peu nombreux pour former une région, trop éloignés de la région la plus proche pour y être rattachés et qui ont besoin d'une structure légère d'animation favorisant la communication avec l'échelon de responsabilité auquel ils sont rattachés.

La responsabilité à ces échelons intermédiaires

Les foyers animateurs à ces échelons intermédiaires ont une responsabilité qui s'apparente à celle du foyer de secteur ou du foyer régional. Ils sont nommés par le foyer responsable de l'échelon auquel leur structure est rattachée. Ils mettent en œuvre des moyens d'animation adaptés à leur situation spécifique.

b) La coordination régionale ou inter-régionale

On nomme ainsi une structure intermédiaire et temporaire regroupant un ensemble hétérogène d'entités dispersées dans une zone géographique déterminée (régions, pré-régions, secteurs, pré-secteurs, secteurs isolés, équipes isolées) et ne disposant pas d'un nombre suffisant d'équipes pour se donner l'organisation d'une région isolée ou d'une super-région.

La responsabilité d'une coordination régionale ou inter-régionale est confiée par le Mouvement à un foyer dit "foyer coordinateur". Son mandat a une durée normale de 4 ou 5 ans. Sa nomination est faite par l'ERI.

Une coordination régionale ou inter-régionale est liaisonnée par un membre de l'ERI.

Le foyer coordinateur reçoit les mêmes informations et documents que les foyers responsables des régions isolées et des super-régions et participe occasionnellement, sur invitation de l'ERI, aux rencontres du Collège ERI/SR.

Le foyer coordinateur est le garant de l'identité du Mouvement dans sa zone géographique.

La coordination régionale ou inter-régionale définit elle-même sa propre organisation d'animation et de liaison en fonction des besoins spécifiques de la zone et des équipes de son ressort ; le foyer responsable peut se faire assister par une équipe d'animation. Selon sa taille et le nombre des équipes, une coordination assume des tâches analogues à celles d'une région isolée ou d'une super-région.

* * *